



LA DOMITIENNE
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Séance n° 4 du Conseil de Communauté
du mardi 7 avril 2026 à 18h30

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LA DOMITIENNE
PROCÈS-VERBAL
RELATIF À L'ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DES
AUTRES MEMBRES DU BUREAU

Nombre de membres dont le Conseil communautaire doit être composé : 37
Nombre de Conseillers en exercice : 37
Nombre de Conseillers présents : 34

Vu le Code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt-six, le sept avril à 18 heures et 30 minutes, les membres du Conseil communautaire se sont réunis dans la salle Georges Rosi de la commune de Vendres, sur la convocation qui leur a été adressée par le Président sortant de la Communauté de communes La Domitienne, monsieur Alain CARALP, le 1^{er} avril 2026, conformément aux articles L5211-1 et L5211-2 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers communautaires titulaires :

Conseiller / Conseillère	P*	R*	A*	Commentaire
Mme Carole AFFRE	X			
M. Serge BACCOU	X			
M. Bruno BERRAH	X			
M. François BESSIERE	X			
Mme Danièle BOSCH LAURENS	X			
Mme Valérie BOUSSIÈRE CHABOT	X			
M. Alain CARALP	X			
M. Xavier CHAUSSON	X			
M. Yan CLARIANA	X			
M. Christian COULAUD	X			
M. Pierre CROS	X			
M. Thierry DAURAT	X			
Mme Amandine DIEGO		X		Représentée par Mme Géraldine ESCANDE-COLIN
Mme Géraldine ESCANDE- COLIN	X			
M. Marcos FERREIRA	X			
Mme Dominique FOUILHÉ	X			

Procès-verbal relatif à l'élection du Président, des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau
non maires de la Communauté de communes La Domitienne – Séance du 7 avril 2026

REÇU EN PREFECTURE

le 10/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-034-243400488-20260407-DEL IB_26_06

M. Jean-Philippe JUAN	X			
Mme Sarah KALFON	X			
Mme Ylhame KASSI		X		Représentée par M. Christian COULAUD
Mme Maryse LACOMBE	X			
M. Pascal LOUBET	X			
Mme Valérie MARLANGEON	X			
M. Sylvain MILLAU	X			
M. Diégo MINARRO	X			
M. Antoine MONINO	X			
Mme Sandra PACHOT	X			
Mme Sylvie PAMENE	X			
M. Michel PEPOZ	X			
M. Serge PESCE	X			
Mme Marlène PUCHE	X			
Mme Viviane ROUQUET-TAFANI		X		Représentée par Mme Maryline TUCA
M. Daniel SCAFA	X			
M. Christian SEGUY	X			
M. Julien SIEGLER	X			
Mme Maryline TUCA	X			
M. Richard VASSAKOS	X			
M. Philippe VIDAL	X			
TOTAL	34	3	0	P* = présent(e), R* = représenté(e), A* = absent(e)

1. INSTALLATION DES CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Alain CARALP, Président sortant.

Il a déclaré les membres du Conseil communautaire cités ci-dessus (présents et absents) installés dans leurs fonctions.

La doyenne des membres présents du Conseil communautaire, madame Maryse LACOMBE, a pris la présidence de l'assemblée (article L5211-9 du CGCT).

Elle a procédé à l'appel nominal des membres du Conseil communautaire, a dénombré 34 Conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée à l'article L2121-17 du CGCT applicable conformément à l'article L5211-1 du CGCT était remplie.

Madame Sylvie PAMENE a été désignée en qualité de secrétaire de séance par le Conseil communautaire (article L2121-15 du CGCT applicable en vertu de l'article L5211-1 du CGCT).

Le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 10 mars 2026 a été approuvé à l'unanimité.

2. ÉLECTION DU PRÉSIDENT

La doyenne a ensuite invité le Conseil communautaire à procéder à l'élection du Président.

Elle a rappelé qu'en application de l'article L5211-2 du CGCT, le Président est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil communautaire. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

2.1. Constitution du bureau de vote

Le Conseil communautaire a désigné, à l'unanimité, deux assesseurs parmi les Conseillers communautaires, la secrétaire de séance et le benjamin :

- Assesseur n°1 : madame Sylvie PAMENE,
- Assesseur n°2 : monsieur Yan CLARIANA.

2.2. Déroulement de chaque tour de scrutin

La Présidente de séance fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Alain CARALP.

Chaque Conseiller communautaire, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au Président qu'il était porteur d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par La Domitienne. Le Président l'a effectivement constaté, sans toucher l'enveloppe. Le Conseiller communautaire a déposé lui-même son enveloppe dans l'urne prévue à cet effet. Le nombre des Conseillers qui n'ont pas souhaité prendre part au vote, à l'appel de leur nom, a été enregistré.

Après le vote du dernier Conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote. Les bulletins et enveloppes déclarés nuls par le bureau en application de l'article L66 du Code électoral ont été sans exception signés par les membres du bureau de vote et annexés au procès-verbal avec mention de la cause de leur annexion. Ces bulletins et enveloppes ont été annexés les premiers avec leurs enveloppes, les secondes avec leurs bulletins, le tout placé dans une enveloppe close jointe au procès-verbal portant l'indication du scrutin concerné.

2.3. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 36
- f. Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
CARALP Alain	36	Trente-six

2.4. Proclamation de l'élection du Président

Monsieur Alain CARALP a été proclamé Président et a été immédiatement installé.

3. ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS

Sous la présidence de monsieur Alain CARALP nouvellement élu Président, le Conseil communautaire a été invité à procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Il a été rappelé que les Vice-Présidents sont élus selon les mêmes modalités que le Président (art. L2122-4, 2122-7 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues aux articles L5211-2 et L5211-10 du CGCT).

Le Président a indiqué qu'en application de l'article L5211-10 du CGCT, la Communauté de communes La Domitienne doit disposer au minimum d'un Vice-Président et au maximum d'un nombre de Vice-Présidents correspondant à 20 % de l'effectif total du Conseil communautaire, le cas échéant arrondi à l'entier supérieur, soit 8 Vice-Présidents au maximum (la loi imposant une limite de 15 Vice-Présidents). Il précise que le Conseil communautaire peut décider à la majorité des deux-tiers de ses membres de porter ce maximum à 30 % arrondi à l'entier inférieur, dans la limite de 15 Vice-Présidents.

Au vu de ces éléments, le Conseil communautaire a fixé à 7 le nombre des Vice-Présidents, conformément à la délibération n° 26.065.1 du 7 avril 2026.

3.1. Election du premier Vice-Président

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Philippe VIDAL.

3.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 37
- f. Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
VIDAL Philippe	37	Trente-sept

3.1.2. Proclamation de l'élection du premier Vice-Président

Monsieur Philippe VIDAL a été proclamé 1^{er} (premier) Vice-Président et immédiatement installé.

3.2. Election du deuxième Vice-Président

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Pierre CROS .

3.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de votes blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 37
- Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
CROS Pierre	37	Trente-sept

3.2.2. Proclamation de l'élection du deuxième Vice-Président

Monsieur Pierre CROS a été proclamé 2^{ème} (deuxième) Vice-Président et immédiatement installé.

3.3. Election du troisième Vice-Président

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Christian SEGUY.

3.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- Nombre de votes blancs : 0
- Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 37
- Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
SEGUY Christian	37	Trente-sept

3.3.2. Proclamation de l'élection du troisième Vice-Président

Monsieur Christian SEGUY a été proclamé 3^{ème} (troisième) Vice-Président et immédiatement installé.

3.4. Election du quatrième Vice-Président

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- Monsieur Thierry DAURAT.

3.4.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 37
- f. Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
DAURAT Thierry	37	Trente-sept

3.4.2. Proclamation de l'élection du quatrième Vice-Président

Monsieur Thierry DAURAT a été proclamé 4^{ème} (quatrième) Vice-Président et immédiatement installé.

3.5. Election du cinquième Vice-Président

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidate :

- madame Géraldine ESCANDE-COLIN.

3.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 36
- f. Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
ESCANDE-COLIN Géraldine	36	Trente-six

3.5.2. Proclamation de l'élection du cinquième Vice-Président

Madame Géraldine ESCANDE-COLIN a été proclamée 5^{ème} (cinquième) Vice-Présidente et immédiatement installée.

3.6. Election du sixième Vice-Président

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Richard VASSAKOS.

3.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 37
- f. Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
VASSAKOS Richard	37	Trente-sept

3.6.2. Proclamation de l'élection du sixième Vice-Président

Monsieur Richard VASSAKOS a été proclamé 6^{ème} (sixième) Vice-Président et immédiatement installé.

3.7. Election du septième Vice-Président

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur COULAUD Christian,

3.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 1
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 36
- f. Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
COULAUD Christian	36	Trente-six

3.7.2. Proclamation de l'élection du septième Vice-Président

Monsieur Christian COULAUD a été proclamé 7^{ème} (septième) Vice-Président et immédiatement installé.

4. ÉLECTION DES AUTRES MEMBRES DU BUREAU NON MAIRES

Conformément à l'article L5211-10 du CGCT, le bureau d'un EPCL est composé :

- du Président de l'EPCL,
- d'un ou plusieurs Vice-Présidents,
- et éventuellement d'autres membres du Conseil communautaire.

Le Conseil communautaire a fixé à 16 le nombre des membres du Bureau, soit 2 représentants par commune membre de La Domitienne, conformément à la délibération n° 26.065.1 du 7 avril 2026.

Cette délibération prévoit également que le Président, tous les Vice-Présidents et tous les maires non Vice-Présidents sont membres de droit du Bureau.

En conséquence, madame Marlène PUCHE, Maire de la commune de Maraussan non Vice-Présidente, est déclarée, de droit, 9^{ème} membre du Bureau.

Il convient d'élire les 7 autres membres du Bureau non Vice-Présidents et non maires.

Il a été rappelé que les membres du bureau non Vice-Présidents et non maires sont élus selon les mêmes modalités que le Président (art. L2122-4, 2122-7 du CGCT applicables conformément aux dispositions prévues aux articles L5211-2 et L5211-10 du CGCT).

4.1. Election du dixième membre du Bureau

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Antoine MONINO.

4.1.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 37
- f. Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
MONINO Antoine	37	Trente-sept

4.1.2. Proclamation de l'élection du dixième membre du Bureau

Monsieur Antoine MONINO a été proclamé 10^{ème} (dixième) membre du Bureau, représentant de la commune de Cazouls-lès-Béziers, et immédiatement installé.

4.2. Election du onzième membre du Bureau

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- Monsieur François BESSIERE.

4.2.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 37
- f. Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
BESSIERE François	37	Trente-sept

4.2.2. Proclamation de l'élection du onzième membre du Bureau

Monsieur François BESSIERE a été proclamé 11^{ème} (onzième) membre du Bureau, représentant de la commune de Colombiers, et immédiatement installé.

4.3. Election du douzième membre du Bureau

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Daniel SCAFA.

4.3.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 37
- f. Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
SCAFA Daniel	37	Trente-sept

4.3.2 Proclamation de l'élection du douzième membre du Bureau

Monsieur Daniel SCAFA a été proclamé 12^{ème} (douzième) membre du Bureau, représentant de la commune de Lespignan, et immédiatement installé.

4.4. Election du treizième membre du Bureau

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Sylvain MILLAU.

4.4.1 Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 37
- f. Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
MILLAU Sylvain	37	Trente-sept

4.4.2. Proclamation de l'élection du treizième membre du Bureau

Monsieur Sylvain MILLAU a été proclamé 13^{ème} (treizième) membre du Bureau, représentant de la commune de Maureilhan, et immédiatement installé.

4.5. Election du quatorzième membre du Bureau

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Julien SIEGLER.

4.5.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 37
- f. Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
SIEGLER Julien	37	Trente-sept

4.5.2. Proclamation de l'élection du treizième membre du Bureau

Monsieur Julien SIEGLER a été proclamé 14^{ème} (quatorzième) membre du Bureau, représentant de la commune de Montady, et immédiatement installé.

4.6. Election du quinzième membre du Bureau

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidat :

- monsieur Bruno BERRAH.

4.6.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 37
- f. Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
BERRAH Bruno	37	Trente-sept

4.6.2. Proclamation de l'élection du quinzième membre du Bureau

Monsieur Bruno BERRAH a été proclamé 15^{ème} (quinzième) membre du Bureau, représentant de la commune de Nissan-Lez-Ensérune, et immédiatement installé.

4.7. Election du seizième membre du Bureau

Le Président fait appel à candidatures.

Est candidate :

- madame Dominique FOUILHÉ.

4.7.1. Résultats du premier tour de scrutin

- a. Nombre de Conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0
- b. Nombre de votants (enveloppes déposées) : 37
- c. Nombre de suffrages déclarés nuls : 0
- d. Nombre de votes blancs : 0
- e. Nombre de suffrages exprimés [b-(c+d)] : 37
- f. Majorité absolue : 19

NOM ET PRÉNOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique)	NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS	
	En chiffre	En toutes lettres
FOUILHÉ Dominique	37	Trente-sept

4.7.2. Proclamation de l'élection du seizième membre du Bureau

Madame Dominique FOUILHÉ a été proclamée 16^{ème} (seizième) membre du Bureau, représentante de la commune de Vendres, et immédiatement installée.

5. OBSERVATIONS ET RÉCLAMATIONS

Sans objet.

6. PROCLAMATION DES RÉSULTATS

Sont proclamés en qualité de membres du Bureau :

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Fonction
M.	CARALP Alain	Président
M.	VIDAL Philippe	Premier Vice-Président
M.	CROS Pierre	Deuxième Vice-Président
M.	SEGUY Christian	Troisième Vice-Président
M.	DAURAT Thierry	Quatrième Vice-Président
Mme	ESCANDE-COLIN Géraldine	Cinquième Vice-Président
M.	VASSAKOS Richard	Sixième Vice-Président
M.	COULAUD Christian	Septième Vice-Président
Mme	PUCHE Marlène	Neuvième membre du Bureau
M.	MONINO Antoine	Dixième membre du Bureau
M.	BESSIERE François	Onzième membre du Bureau
M.	SCAFA Daniel	Douzième membre du Bureau
M.	MILLAU Sylvain	Treizième membre du Bureau
M.	SIEGLER Julien	Quatorzième membre du Bureau
M.	BERRAH Bruno	Quinzième membre du Bureau
Mme	FOUILHÉ Dominique	Seizième membre du Bureau




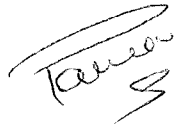

Les intéressés ont déclaré accepter d'exercer ces fonctions.

Le présent procès-verbal dressé et clos le 7 avril 2026 à 20h00, en double exemplaire, est signé par les membres du Bureau et par l'ensemble des Conseillers communautaires présents ou représentés.

Conformément aux articles L2122-12 et R2122-1 du Code général des collectivités territoriales, le présent procès-verbal est rendu public par voie d'affichage à la porte du siège de La Domitienne dans les 24 heures suivant son adoption.

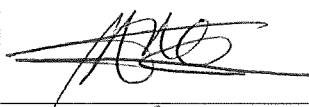

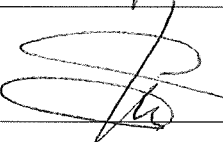



Procès-verbal relatif à l'élection du Président, des Vice-Présidents et des autres membres du Bureau non maires de la Communauté de communes La Domitienne – Séance du 7 avril 2026



Le doyen d'âge du Conseil communautaire	
L'assesseur n°1	
L'assesseur n°2	
Le secrétaire de séance	
Le ou la Président(e) de la Communauté de communes La Domitienne	

X	Identité	Commune	P	A	R	Commentaire	Émargement
1	Mme Carole AFFRE	Cazouls-lès-Béziers					
2	M. Serge BACCOU	Cazouls-lès-Béziers					
3	M. Bruno BERRAH	Nissan-Lez-Ensérune					
4	M. François BESSIERE	Colombiers					
5	Mme Danièle BOÏCH LAURENS	Nissan-Lez-Ensérune					
6	Mme Valérie BOUISSIÈRE CHABOT	Nissan-Lez-Ensérune					
7	M. Alain CARALP	Colombiers					
8	M. Xavier CHAUSSON	Nissan-Lez-Ensérune					
9	M. Yan CLARIANA	Vendres					
10	M. Christian COULAUD	Montady					
11	M. Pierre CROS	Nissan-Lez-Ensérune					
12	M. Thierry DAURAT	Maraussan					
13	Mme Amandine DIEGO	Lespignan					
14	Mme Géraldine ESCANDE-COLIN	Lespignan					
15	M. Marcos FERREIRA	Cazouls-lès-Béziers					

X	Identité	Commune	P	A	R	Commentaire	Émargement
16	Mme Dominique FOUILHÉ	Vendres	x				
17	M. Jean-Philippe JUAN	Maraussan					
18	Mme Sarah KALFON	Maraussan					
19	Mme Ylhamé KASSI	Montady					
20	Mme Maryse LACOMBE	Colombiers					
21	M. Pascal LOUBET	Lespignan					
22	Mme Valérie MARLANGEON	Montady					
23	M. Sylvain MILLAU	Maureilhan					
24	M. Diégo MINARRO	Nissan-Lez-Ensérune					
25	M. Antoine MONINO	Cazouls-lès-Béziers					
26	Mme Sandra PACHOT	Maraussan					
27	Mme Sylvie PAMENE	Maureilhan					
28	M. Michel PEPOZ	Montady					
29	M. Serge PESCE	Maraussan					
30	Mme Marlène PUCHE	Maraussan					

X	Identité	Commune	P	A	R	Commentaire	Émargement
31	Mme Viviane ROUQUET- TAFANI	Cazouls- lès-Béziers					
32	M. Daniel SCAFA	Lespignan					
33	M. Christian SEGUY	Maureilhan					
34	M. Julien SIEGLER	Montady					
35	Mme Maryline TUCA	Cazouls- lès-Béziers					
36	M. Richard VASSAKOS	Vendres					
37	M. Philippe VIDAL	Cazouls- lès-Béziers					